

# “ÉGAL À DIEU”

DAVID ROPER

JEAN 5.16-47,  
À LA LOUPE



**A**u début de son ministère galiléen, Jésus alla à Jérusalem. Pendant qu’il était là, il guérit un homme qui se trouvait au bord de la piscine de Béthesda (Jn 5.2, 5, 8-9). En racontant cette histoire, Jean ajouta ce commentaire : “C’était le sabbat ce jour-là” (v. 9b).

## ACCUSATIONS ACCABLANTES (VS. 16-18)

Cette guérison eut pour conséquence un face-à-face entre Jésus et les autorités juives. Les chefs religieux accusèrent Jésus de violer le sabbat<sup>1</sup>.

Voici la réponse de notre Seigneur : “Mon Père travaille jusqu’à présent. Moi aussi, je travaille” (v. 17). En d’autres termes : “Il est vrai que Dieu se reposa le septième jour (cf. Gn 2.2), mais cela ne veut pas dire que Dieu cesse de faire le bien. Il soutient l’univers même le jour de sabbat<sup>2</sup>. Il envoie la pluie et le beau temps même le jour de sabbat (cf. Mt 5.45).” D’après le raisonnement de Jésus, puisque Dieu aide les gens le septième jour, lui aussi (c’est-à-dire Jésus) pouvait aider les gens ce jour-là.

Les paroles de Jésus rendirent les chefs juifs furieux car ils comprirent ce qu’impliquait son argument. En premier lieu, il dit : “mon Père”. Les hommes se réfèrent en général à “notre Père” (Mt 6.9 ; Rm 1.7 ; 1 Co 1.3) mais Jésus dit : “mon Père” (Mt 7.21 ; 10.32 ; 11.27), ce qui supposait une relation particulière. Deuxièmement, Jésus considérait que Dieu et lui étaient engagés dans la même activité : “Mon Père travaille (...). Moi aussi, je travaille.” Pour cette raison, “les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir, non seulement parce qu’il violait le sabbat, mais parce qu’il disait que Dieu était son propre Père, se faisant ainsi lui-même égal à Dieu” (v. 18).

Je suis abasourdi par le fait que les théologiens

libéraux puissent lire les Évangiles et dire que Jésus ne prétendit jamais qu’il était le Fils de Dieu, qu’il ne se déclara jamais divin. Les chefs religieux de l’époque de Christ n’eurent pas de peine à comprendre la signification de ses paroles.

Si Jésus ne voulut pas prétendre être “égal à Dieu”, il lui aurait été facile de dire : “Oh, non, vous m’avez mal compris ! Ce n’est pas ce que j’ai dit.” Il ne nia pas les accusations, mais saisit plutôt l’opportunité de prononcer un discours magistral sur sa relation avec le Père. Il s’agit d’un des grands sermons de l’Évangile de Jean. Nous n’avons pas assez de pages disponibles pour l’examiner verset par verset, mais nous en ferons ressortir des pensées clé.

## PRÉTENTIONS INCROYABLES (VS. 19-30)

### Argument de Jésus

L’argument principal de Jésus était que son Père et lui étaient unis dans l’œuvre qu’ils accomplissaient. On pourrait interpréter les mots : “se faisant ainsi lui-même égal à Dieu” de façon à croire que Christ se voyait comme le compétiteur de Dieu, mais il insista que tel n’était pas le cas. Il accentua le fait que “le Fils ne peut rien faire par lui-même” (v. 19). Il dit de nouveau : “Moi, je ne peux rien faire par moi-même” (v. 30).

### Exemples

Jésus donna plusieurs exemples de l’unité entre son Père et lui. Dans les versets 21 à 30, trois thèmes réapparaissent et s’entremêlent sans cesse : le don de la vie, la résurrection des morts et le jugement de l’humanité. Les Juifs pensaient que Dieu (et lui seul) avait la prérogative de donner la vie, de ressusciter les morts et de prononcer un jugement (cf. Gn 18.25 ; Dt 32.39) ; mais Christ prétendit audacieusement que Dieu

<sup>1</sup> Cette accusation est implicite en Jean 5.16, 18.

<sup>2</sup> Cf. Hébreux 1.3 qui dit que le Fils, faisant partie de la Déité, soutient l’univers.

et lui accomplissaient ces fonctions ensemble.

(1) *Unis en donnant la vie.* Jésus parla d'abord du don de la vie : "En effet, comme le Père ressuscite les morts et les fait vivre, de même aussi le Fils fait vivre qui il veut" (v. 21). À ce point du discours, les mots se réfèrent probablement à la vie spirituelle que Jésus donne. Il dit aussi : "En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et qui croit à celui qui m'a envoyé<sup>3</sup>, a la vie éternelle<sup>4</sup> et ne vient pas en jugement<sup>5</sup>, mais il est passé de la mort à la vie" (v. 24).

(2) *Unis en ressuscitant les morts.* La revendication du verset 21 pourrait aussi inclure le don de la vie physique. Jésus prédit que les Juifs le verraient accomplir "des œuvres [miracles] plus grandes" que celles qu'ils avaient vues jusqu'à là et qu'ils seraient "dans l'étonnement" (v. 20). Il s'agit probablement d'une référence à la résurrection des morts pendant le ministère personnel de Jésus<sup>6</sup>, surtout la résurrection de Lazare qui provoquerait un grand émoi à Jérusalem (Jn 11.1-48 ; 12.1, 9-11).

Cependant, le pouvoir de Jésus surpassait la résurrection de quelques personnes pendant sa vie sur terre. Anticipant la fin de cette ère, il annonça :

Ne vous en étonnez pas ; car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix [c'est-à-dire, la voix du Fils de l'homme ; v. 27]. Ceux qui auront fait le bien<sup>7</sup> en sortiront pour la résurrection et la

<sup>3</sup> Ce verset est parfois utilisé à tort pour enseigner que "la foi seule" est nécessaire pour obtenir la vie éternelle. "Croire" est utilisé ici dans un sens qui englobe la foi obéissante. Nous devons croire et obéir (Mt 7.21 ; Mc 16.16).

<sup>4</sup> Ce verset est parfois utilisé à tort pour enseigner qu'une fois obtenue, la vie spirituelle ne peut pas être perdue. Certains disent : "Autrement, ce ne serait pas la vie éternelle." Cependant, la Bible est claire : par son incrédulité, l'enfant de Dieu peut perdre la vie éternelle (1 Co 10.12 ; Jc 5.19-20 ; 2 P 2.20-22). Je possédais une plume garantie à vie, mais je l'ai perdue. Le fait qu'elle ait été garantie à vie n'assurait pas que je la garderais toute ma vie.

<sup>5</sup> Ce passage est parfois utilisé à tort pour enseigner que les chrétiens ne comparaitront pas devant le tribunal du Seigneur, mais Paul dit : "Nous comparaitrons tous devant le tribunal de Dieu" (Rm 14.10) que nous soyons bons ou méchants (Rm 2.5-8 ; 14.10 ; 2 Co 5.10).

<sup>6</sup> D'après le récit inspiré, Jésus n'avait pas encore ressuscité quelqu'un d'entre les morts.

<sup>7</sup> Cette déclaration concernant les bonnes et mauvaises actions ne prouve pas que nous gagnons ou méritons notre salut par ce que nous faisons. Cependant, elle prouve que Dieu récompense la foi obéissante (cf. Hé 5.8-9 ; Jc 2.14-26).

vie, ceux qui auront pratiqué le mal pour la résurrection et le jugement (vs. 28-29).

Voilà une déclaration claire et concise concernant la résurrection de l'humanité en général lors du deuxième avènement.

(3) *Unis dans le jugement.* Comme l'impliquent les versets 28 et 29, la résurrection sera suivie du jugement. Jésus sera aussi uni avec son Père dans cette œuvre. Il dit : "De plus le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils<sup>8</sup>" (v. 22). Il insista sur le fait que son Père lui avait "donné le pouvoir d'exercer le jugement, parce qu'il est Fils de l'homme" (v. 27). Une fois de plus, il déclara : "je juge ; et mon jugement est juste" (v. 30).

Puisque Jésus et son Père sont unis pour donner la vie, pour ressusciter les morts et pour juger, quelle aurait dû être la réponse de ceux qui l'écoutaient ? Christ dit qu'il faut "que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père" et que "celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé" (v. 23)

Quelles revendications audacieuses ! Il serait forcé de donner des preuves de la véracité de ses dires ou de se rétracter.

## LETTRES DE CRÉANCE IRRÉPROCHABLES (VS. 31-47)

Jésus reconnut que lui et ses prétentions étaient jugés. Il cita à comparaître une suite de témoins<sup>9</sup> pour sa défense.

Sa déclaration introductive concernant les témoins semble étrange. Dans la Parole Vivante, le verset 31 est traduit : "Bien sûr, si j'étais seul à témoigner en ma faveur, mon témoignage ne serait pas valable." Mais le mot "seul" a été ajouté. La traduction de la Colombe est plus fidèle à l'original : "Si c'est moi qui rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas vrai." Jésus avait déjà "rendu témoignage" de lui-même (vs. 19-30). Pris hors contexte, Jésus semblerait avouer dans le verset 31 qu'il n'avait pas dit la vérité.

La défense de Jésus en Jean 5 est à comparer avec sa défense au chapitre 8. À cette occasion-là, les Pharisiens dirent à Christ : "Tu rends

<sup>8</sup> Dieu jugera le monde, mais il jugera "par" son Fils (cf. Ac 17.31 ; Rm 2.16).

<sup>9</sup> "Témoin" est un mot clé en Jean. Le mot grec (*martuaria*) se trouve sous plusieurs formes presque 50 fois dans cet Évangile.

témoignage de toi-même, ton témoignage n'est pas vrai" (Jn 8.13). Jésus répondit : "Quoique je rende témoignage de moi-même, mon témoignage est vrai" (v. 14). Puis il ajouta : "Dans votre loi il est écrit que le témoignage de deux hommes est vrai. Moi, je rends témoignage de moi-même, et le Père qui m'a envoyé rend témoignage de moi" (vs. 17-18).

En comparant les deux déclarations il devient clair qu'en Jean 5 Jésus ne confessait pas un mensonge. Il reconnaissait plutôt que, selon la loi de Moïse, le témoignage d'une seule personne était insuffisant. Il fallait que deux ou trois personnes témoignent (Nb 35.30 ; Dt 17.6 ; 19.15 ; cf. Mt 18.16). C'est pour cela que les traducteurs de la Parole Vivante rajoutèrent le mot "seul" au verset 31. Si Christ seul rendait témoignage de lui-même, *son témoignage ne serait pas accepté dans un tribunal juif*.

Jésus appela donc un deuxième témoin, celui-là même qui est mentionné au chapitre 8 : son Père. Christ dit : "C'est un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que le témoignage qu'il rend de moi est vrai" (Jn 5.32). Dans le contexte, ces paroles se réfèrent à Dieu<sup>10</sup>. Jésus souligna : "Et le Père qui m'a envoyé a lui-même rendu témoignage de moi" (v. 37a). Plusieurs témoins comparaitraient, mais le témoignage de chacun proviendrait en fait du Témoin parfait : Dieu. Ces Juifs n'avaient jamais entendu la voix de Dieu, ni vu sa face (v. 37b), mais il leur avait parlé clairement à travers ses envoyés.

### **Le témoignage de Jean**

La véracité des revendications de Jésus ne reposait pas sur un témoignage humain (vs. 34a, 36a), mais le premier témoin cité était un homme : Jean-Baptiste. Jean fut cité parce qu'il était le grand messager de Dieu (Ml 3.1 ; Lc 7.27) et parce que son témoignage concernant le Messie n'avait jamais été réfuté.

Christ dit : "Vous avez envoyé (des messagers) vers Jean, et il a rendu témoignage à la vérité" (Jn 5.33). Il parlait de l'occasion où l'on avait envoyé une délégation de Jérusalem questionner Jean (Jn 1.19-28). Jean leur avait dit : "Au milieu de

<sup>10</sup> Une lecture rapide de Jean 5.32-33 peut donner l'impression que le témoin du verset 32 est Jean-Baptiste (v. 33), mais Jésus continua en disant que le témoignage auquel il se référerait n'était "pas d'un homme" (v. 34) et était "plus grand que celui de Jean" (v. 36).

vous, il en est un que vous ne connaissez pas et qui vient après moi ; je ne suis pas digne de délier la courroie de sa sandale" (Jn 1.26-27). Le lendemain, Jean, voyant Jésus venir, avait déclaré : "Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde. (...) Et moi, j'ai vu et j'ai rendu témoignage que c'est lui le Fils de Dieu" (vs. 29, 34).

Jean avait un seul but dans la vie : conduire les gens vers Jésus. "Un des plus grands portraits peints en Europe est 'Jean-Baptiste' de Grunewald (...). Le détail le plus remarquable du portrait est qu'il est focalisé sur l'index de Jean désignant le Christ (...)"<sup>11</sup>.

En ce qui concerne le témoignage de Jean, Christ dit : "Jean était<sup>12</sup> la lampe qui brûle et qui brille, et vous avez voulu vous réjouir une heure à sa lumière" (Jn 5.35). Les mots clé de cette phrase sont "une heure". R. C. Foster écrivit : "Ils se réjouirent une heure à la lumière de Jean, jusqu'à ce qu'elle révèle leur péché<sup>13</sup> !" Après cela, ils ne voulaient plus rien savoir de lui.

S'ils avaient accepté le témoignage de Jean, ils auraient aussi accepté Jésus. Alors ils auraient pu être sauvés (v. 34b).

### **Le témoignage des miracles**

Ensuite Jésus mentionna le témoignage de ses miracles : "Moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean ; car les œuvres que le Père m'a donné d'accomplir, ces œuvres mêmes que je fais témoignent de moi que le Père m'a envoyé" (v. 36). Le mot "œuvres" pourrait se référer à la vie entière de Jésus ; tout ce qu'il fit témoignait certainement du fait qu'il était le Fils de Dieu. Cependant, Christ parlait des miracles qu'il accomplissait par la puissance de Dieu<sup>14</sup>.

Jésus avait fait beaucoup de miracles lors d'un voyage précédant à Jérusalem (Jn 2.23). Nicodème avait dit ceci concernant ces miracles : "Rabbi, nous savons que tu es un docteur venu de la part de Dieu ; car personne ne peut faire ces miracles que tu fais, si Dieu n'est avec lui" (Jn

<sup>11</sup> Bruce Milne, *The Message of John* (Downers Grove, Ill. : Inter-Varsity Press, 1993), 98.

<sup>12</sup> Jésus parle au passé car Jean avait déjà été mis en prison (Mt 4.12).

<sup>13</sup> R. C. Foster, *Studies in the Life of Christ* (Grand Rapids, Mich. : Baker Book House, 1971), 451.

<sup>14</sup> "Œuvres" est un terme souvent utilisé dans l'Évangile de Jean pour parler des miracles de Jésus (cf. 7.3 ; 10.25, 32, 37-38 ; 14.10-11 ; s15.24).

3.2). Christ avait aussi accompli au moins un miracle lors de ce voyage-ci à Jérusalem. Il est possible que l'homme qu'il avait guéri au bord de la piscine ait été présent au moment où Jésus prononça ces mots.

Les adversaires de Jésus ne pouvaient pas nier qu'il faisait des miracles<sup>15</sup>, mais ils refusaient quand même d'accepter qu'il était le Messie.

### Le témoignage des Écritures

Après avoir cité à comparaître un messenger de Dieu et les signes de Dieu, Jésus prit à témoin la parole de Dieu : "Vous sondez les Écritures, parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle : ce sont elles qui rendent témoignage de moi" (v. 39). Des centaines de passages de l'Ancien Testament annoncent le Christ (Ps 2 ; 22 ; Es 53). Plus tard, Jésus dit qu'il "fallait que s'accomplisse tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes" (Lc 24.44).

À leur façon, les chefs juifs étaient zélés pour les Écritures. Les écrits rabbiniques affirment : "Celui qui s'est acquis les paroles de la loi s'est acquis la vie dans le monde à venir<sup>16</sup>." Pour cette raison, ils sondaient les Écritures. Ils comptaient les mots ; ils comptaient les lettres ; ils vérifiaient chaque "iota" et "trait de lettre<sup>17</sup>" (Mt 5.18). Cependant, ils manquèrent le but des Écritures, écrites pour nous conduire à Christ (Ga 3.24).

Ils ressemblaient à des hommes qui examinent un écriteau — ils le mesurent, le dessinent, le décrivent — au lieu d'emprunter le chemin qu'il indique. Warren Wiersbe écrivit que les Juifs "cherchaient à connaître la parole de Dieu, mais ils ne connaissaient pas le Dieu de la parole<sup>18</sup>" ! Jésus comprit que la parole était dans leur tête mais pas dans leur cœur. Il leur dit : "sa parole ne demeure pas en vous" (v. 38).

En parlant des écrits de Moïse, Jésus déclara de manière frappante que les Écritures rendaient témoignage de lui :

Ne pensez pas que moi, je vous accuserai devant

<sup>15</sup> Plus tard ils accusèrent Jésus de faire des miracles par la puissance du diable (Mt 12.24) mais ils ne nièrent pas qu'il en faisait.

<sup>16</sup> Aboth 2.8.

<sup>17</sup> Les mots grecs traduits : "iota" et "trait de lettre" (Mt 5.18) se réfèrent aux plus petites lettres et marques de l'hébreu. La TOB traduit : "uni" et "un point sur un i".

<sup>18</sup> Warren W. Wiersbe, *The Bible Exposition Commentary*, vol. 1 (Wheaton, Ill. : Victor Books, 1989), 308.

le Père. Celui qui vous accuse, c'est Moïse, en qui vous avez mis votre espérance. Car, si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi, parce qu'il a écrit à mon sujet. Mais si vous ne croyez pas à ses écrits<sup>19</sup>, comment croirez-vous à mes paroles ? (Jn 5.45-47).

Moïse avait parlé de "la descendance" à venir (Gn 3.15 ; 22.18 ; cf. Ga 3.16). Il avait prophétisé que l'homme de la promesse serait de la tribu de Juda (Gn 49.10). Il avait parlé d'un prophète futur qui serait comme lui (Dt 18.15-18). Tous ses écrits débordent de types et d'anti-types préfigurant le Messie<sup>20</sup>. Jésus annonça donc que Moïse était non seulement un témoin en sa faveur, mais aussi, en fin de compte, un témoin contre ceux qui le rejetteraient. Il déclara : "Celui qui vous accuse, c'est Moïse" (Jn 5.45b).

Avec autant de preuves à leur disposition, pourquoi les chefs juifs rejetèrent-ils Jésus ? Jésus dit que le problème était un problème de cœur. Celui qui "savait de lui-même ce qui était dans l'homme" (Jn 2.25) fit cette inculpation : "Et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie ! (...) Mais je vous connais : vous n'avez pas en vous l'amour de Dieu" (Jn 5.40, 42).

Un des problèmes était qu'ils cherchaient la gloire des hommes au lieu de "la gloire qui vient de Dieu seul" (v. 44). Jésus dit (en fait) aux chefs qu'ils accepteraient un soi-disant Messie qui viendrait sans montrer de "lettres de créance" divines, si cet homme les flattait et faisait avancer leur cause (v. 43b). Par contraste, les Juifs refusèrent d'accepter Jésus qui avait l'approbation divine (v. 43a) parce qu'il refusait de leur donner la gloire qu'ils pensaient mériter<sup>21</sup>.

Nous pourrions résumer la condition des autorités juives en disant qu'elles savaient tellement de choses erronées, à propos de thème sans importance, qu'elles étaient sourdes, muettes et aveugles concernant la vérité<sup>22</sup> (cf. Mt 13.15).

Lorsque nous prenons conscience du fait qu'il est possible d'étudier la parole, et même de

<sup>19</sup> Certains théologiens nient le fait que Moïse ait écrit les premiers livres de l'Ancien Testament, mais Jésus dit que c'était le cas.

<sup>20</sup> Par exemple, les sacrifices de la loi préfiguraient le sacrifice parfait de Jésus sur la croix (Hé 10.4, 12).

<sup>21</sup> Jésus insinua que c'était pour cette raison qu'ils le rejetèrent.

<sup>22</sup> Adapté d'une citation anonyme dans R. C. Foster, *Studies in the Life of Christ* (Grand Rapids, Mich. : Baker Book House, 1971), 454.

l'étudier assidûment, sans jamais arriver à une connaissance salvatrice de la vérité, cela nous fait réfléchir. N'est-ce pas ? Que Dieu nous aide à toujours aborder les Écritures avec la bonne attitude ("l'amour de la vérité" ; 2 Th 2.10) et avec la bonne motivation (connaître le Seigneur ; Hé 8.11).

### CONCLUSION

Les dirigeants juifs s'attendaient probablement à ce que Jésus soit intimidé quand ils l'accusèrent de violer le sabbat, mais ce ne fut pas le cas. Au contraire, il releva le défi et fit des déclarations radicales. Puisque les Juifs étaient incapables de réfuter ses arguments, ils auraient dû l'accepter comme Fils de Dieu ; mais malheureusement, ils ne voulurent pas le faire.

Qu'en est-il de nous ? Jean 5 ne fut pas écrit simplement pour dévoiler la dureté du cœur des Juifs du premier siècle. Il fut plutôt écrit pour exposer nos cœurs au vingt-et-unième siècle<sup>23</sup>. Les affirmations audacieuses de Jésus ne laissent aucune place à la neutralité. C. S. Lewis écrivit ceci à propos de ces revendications :

Dans la bouche de quiconque, hormis Dieu, ces mots impliqueraient ce que je considère comme une niaiserie et une suffisance sans égale chez aucun autre héros de l'Histoire.

(...) Il vous faut choisir : ou bien cet homme était et reste le Fils de Dieu, ou bien il ne fut rien d'autre qu'un aliéné ou pire encore. Vous pouvez l'enfermer comme fou, lui cracher au visage et le tuer comme un démon ; ou, au contraire, vous jeter à ses pieds et l'appeler Seigneur et Dieu<sup>24</sup>.

Jésus était assis sur le banc des accusés en Jean 5 ; et il l'est toujours dans le cœur des

---

<sup>23</sup> L'Évangile de Jean fut écrit pour éveiller la foi (Jn 20.30-31). De ce fait, il identifie ceux qui sont prêts à croire et révèlent ceux qui ne sont pas prêts à croire.

<sup>24</sup> C. S. Lewis, *Les fondements du Christianisme*, 2 (Éditions L.L.B., France, 1979), 31-32.

hommes. Aujourd'hui vous êtes le jury. Quel sera votre verdict ? Jésus disait-il la vérité ? Est-il vraiment celui qu'il prétendait être ? Si votre réponse est "oui", qu'est-ce que cela a changé dans votre vie ? Pour que cette leçon soit aussi pratique que possible, demandez-vous ce que cela *devrait* changer dans votre vie. Soyez aussi précis que possible. Les revendications radicales de Jésus exigent un engagement radical<sup>25</sup>.

### NOTES

Voici un autre titre possible de ce sermon : "Jésus sur le banc des accusés". Les points principaux feraient ressortir les différents éléments d'un procès criminel : (1) les chefs d'accusation des Juifs, (2) la déposition de Jésus, (3) les témoins de Jésus.

Une autre façon d'aborder cette prédication serait de l'appeler : "Pourquoi certains croient tandis que d'autres ne croient pas". La première partie de la présentation pourrait tourner autour des "témoins" de Jésus. La deuxième partie pourrait traiter la question de savoir pourquoi les Juifs n'acceptèrent pas Jésus. Voici quelques pensées qui vous serviront de point de départ : (1) Ils ne voulurent pas l'accepter (v. 40) ; (2) ils fermèrent les yeux devant les preuves (sous-entendu aux vs. 46-47) ; (3) ils attachèrent plus d'importance à ce que les hommes pensaient qu'à ce que Dieu pensait (v. 44) ; (4) ils n'aimaient pas Dieu (v. 42) et n'aimaient pas non plus la vérité.

Warren Wiersbe traita Jean 5 en un seul sermon intitulé : "L'homme qui était égal à Dieu". Ses points principaux étaient : la guérison (vs. 1-15), la polémique (vs. 16-18) et les prétentions (vs. 19-47<sup>26</sup>).

---

<sup>25</sup> Marc 16.15-16 et Actes 2.38 sont deux des passages qui expliquent comment devenir chrétien.

<sup>26</sup> Warren W. Wiersbe, *The Bible Exposition Commentary*, vol. 1 (Wheaton, Ill. : Victor Books, 1989), 304-309.